Commission Nationale de l'Arbitrage

Précision concernant les pesées

Lors de la 1ère journée du Championnat de France TOP9 / N1 / N2 (H et F) qui a eu lieu le samedi 3 octobre 2026, les feuilles de match « Scoresheet » ont fait apparaitre de nombreuses disparités concernant les poids de corps des athlètes.

Cas 1 : le poids de corps de l'athlète est retranscrit comme indiqué sur la balance.

Cas 2 : le poids de corps de l'athlète est arrondi à 50 gr.

Cas 3 : le poids de corps de l'athlète est arrondi à 100 gr.

La CNA rappelle que les poids de corps doivent d'abord être arrondis aux 50 gr. Inférieures suivant :

L'article 3.3.4 (Bascules) page 67 du règlement IWF 2025

Les bascules doivent :
Avoir une précision = 50 gr. max

Et l'article 1 (catégories de poids) page 7 du Règlement Sportif d'Haltérophilie 2026 / 2027.

Les athlètes doivent participer aux compétitions selon leur poids de corps, dans les catégories de poids établies par ce règlement. La pesée doit être faite à l'aide d'une bascule dont la précision est d'au plus 50 grammes.

Ex : 66.27 sera arrondi à 66.25

82.43 sera arrondi à 82.40

Ensuite, les 250 gr. représentant le poids de la combinaison de l'athlète peuvent être retranchés.

Ex : 66.27 arrondi à 66.25 – 0.25 = **66.00**

82.43 arrondi à 82.40 – 0.25 = **82.15**

Merci de bien vouloir diffuser cette information auprès de tous les arbitres de votre ligue et d'effectuer les pesées lors des prochaines compétitions individuelles ou par équipes conformément aux directives ci-dessus.

Sportivement

Bernard HOUËT (Président de la CNA) Robert MANLAY (Secrétaire de la CNA)



